

Information stationnement Zone bleue

AKTUALIT

Donnerstag, 4. juni 2020

Information stationnement Zone bleue

A partir du 4 juin, des mesures définitives relatives au stationnement rue Albert Perdreaux et place Emile Zola seront appliquées.



A noter : à partir du 04 juin 2020, le stationnement entre les n° 27 et 31 de la rue Albert Perdreaux, sera réglementé en stationnement Zone bleue d'une durée de 30 minutes, de 09 heures à 19 heures sauf dimanches et jours fériés.

Deux places de stationnement, face à la Mairie Annexe 64 rue Perdreaux, seront réglementées en stationnement Zone bleue d'une durée de 02 heures, entre 09 heures et 19 heures sauf dimanches et jours fériés.

Huit places de stationnement, face au n°1 place Emile Zola, seront réglementées en stationnement Zone bleue d'une durée de 15 minutes, entre 09 heures et 19 heures sauf dimanches et jours fériés.

Une signalisation sera mise en place pour indiquer ces mesures.